

PME INNOVANTE : LE CIR, UNE « BOUEE DE SAUVETAGE »

Selon une étude publiée par le cabinet Sogedev avant le vote du projet de Loi de Finances 2011 modifiant le Crédit d'Impôt Recherche (CIR), le dispositif a permis aux PME de développer leurs activités de R&D malgré la crise et parfois de pérenniser l'activité de l'entreprise.

Quelques semaines avant le vote du projet de Loi de Finances 2011, modifiant le Crédit d'Impôt Recherche (CIR), Sogedev, cabinet de conseil en financement public pour l'innovation, publiait une étude mesurant l'impact de ce dispositif sur les projets de développement et l'activité des PME françaises innovantes.



Développer des activités de R&D

Basée sur un audit de 200 PME (1), entre juillet et septembre 2010, résultant d'un questionnaire en ligne envoyé à plus de 5000 PME, l'étude montre que le CIR, réformé en 2008, permet aux PME de développer leurs activités de R&D malgré la crise. Selon Sogedev, « la moitié des PME innovantes s'est concentrée sur la R&D et 83% affirment ne pas avoir connu de diminution de leurs effectifs ». Pour 28 % des sondés, le CIR a même permis de pérenniser l'activité de l'entreprise dans un contexte économique difficile. Pour Sogedev, le dispositif a constitué une « bouée de sauvetage » pour ces entreprises.

Le CIR, aide publique la plus sollicitée

Le CIR est d'ailleurs l'aide publique la plus sollicitée (40% des réponses), devant les aides Oséo (26%) et le statut JEI (21%). Parmi les bénéficiaires du CIR, 41,5% ont le statut de JEI et 46,5% perçoivent des aides Oséo. Ces aides favorisent le développement de nouveaux produits ou de nouvelles activités (export, nouveaux marchés). Selon l'étude, plus de la moitié des entreprises interrogées ont pu lancer des programmes de R&D grâce à l'augmentation CIR. « Ces chiffres viennent conforter l'étude du MESR selon laquelle 43,5% des entreprises interrogées sont prêtes à lancer des projets plus risqués que d'habitude » souligne Sogedev.

Un manque d'informations

Pour autant, « 1 PME innovante sur 5 n'utilise pas le CIR et près de 12 % déclarent ne jamais avoir fait appel aux aides publiques à l'innovation » rappelle le cabinet de conseil. « 60% des répondants déclarent rencontrer au moins un obstacle à la mise en place du CIR dans leur société ». À côté du manque d'informations sur les dispositifs existants, plusieurs freins sont pointés par l'étude : le manque de temps (19%), la difficulté à identifier les projets éligibles (19%) ou encore la crainte du contrôle fiscal (12%).

24 décembre 2010, Elsa Bellanger

(1) 92,5% des répondants sont des TPE et plus de 58% ont moins de 8 ans. 37% des entreprises interrogées proviennent du secteur des Services (activités scientifiques et techniques, notamment) et 24,5% sont issues de l'industrie manufacturière